

## Séance publique du mercredi 27 septembre 2023

Convoqué le , le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

### Présents :

Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed EL CHAI, Yamina AYYA, Ousmane TOUMI, Grégory BOULORD, Roger DUGUE, Isabelle MASSARD, Carole LAFON, Christian BERNIER, Zineddine EL ZEIN, Mohamed BINAKDANE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Nadia MOUADDINE, Sofia MANSERI, Sonia BLANC, Zine BOUKRICHE, Véronique DESMETTRE, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mariama GASSAMA, Jacques BRIFFAULT, Aymeric LABADIE, Laetitia GHIRARDI, Sinan KARAKUS(Arrivé à 20h30), Christelle NEDELEC(arrivée à 20h15)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur :

### Etaient représentés :

Philippe CLOCHETTE (représenté par Isabelle MASSARD), Alexandra D'ALCANTARA (représentée par Zineb ZOUAOUI), Christophe BERNIER (représenté par Laurent NOEL), Maria-Blanca FERNANDEZ (représentée par Céline LANOISELEE), Ibrahima NDIAYE (représenté par Carole LAFON), Christian DESCHENES (représenté par Véronique DESMETTRE), Richard MERRA (représenté par Aymeric LABADIE), Aurélie REMACLE (représentée par Eloi SIMON), Fabienne MOREAU (représentée par Mariama GASSAMA), Mohammed DDANI (représenté par Sofia MANSERI), Sylvie MOREL (représentée par Sonia BLANC), Karine CHALAH (représentée par Laetitia GHIRARDI)

### Absents excusés :

Elsa FAUCILLON, Ahcen MEHARGA, Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS

### Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 39

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

## Signature d'une convention avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ( CIDFF ) dans le cadre des permanences à l' Espace Santé Jeunes

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant les orientations de la ville de Gennevilliers en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, notamment en direction du public jeune, au vu des problématiques et besoins identifiés sur le territoire

Considérant que l'association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, dans le cadre de sa mission d'intérêt général propose des permanences pour les jeunes de 12 à 25 ans pour favoriser leur accès aux droits, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,

Considérant que cette association a obtenu des financements dans le cadre du contrat de ville 2023 pour mettre en place une permanence à l' Espace Santé Jeunes pour le public jeune,

### DELIBERE

Article 1 : Approuve la signature entre la ville de Gennevilliers et l'association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles relative aux permanences juridiques au sein de l'Espace Santé Jeunes.

Article 2 : Autorisation de signature de cette convention, ainsi que tous les documents annexes relatifs à celles-ci.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982  
Acte reçu par le représentant de l'état

le 06/10/23  
Affiché le 06/10/23  
Exécutoire le 06/10/23



Le Maire  
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Leclerc', written over a horizontal blue line.

Signé électroniquement le  
Le 3 octobre 2023